



DATE DE PUBLICATION : 26 NOVEMBRE 2024

Le Directeur régional

Délégation de signature donnée par le directeur régional de Provence Alpes Côte d'Azur à la directrice départementale adjointe des Alpes-de-Haute-Provence

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau de la Banque de France, le 23 août 2024 ;
Délégation permanente est donnée à **Madame Jacqueline FERREIRA**, directrice départementale adjointe des Alpes-de-Haute-Provence, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Digne-les-Bains. Madame Jacqueline FERREIRA, reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Digne-les-Bains qui n'établissent pas de comptes consolidés.

Madame Jacqueline FERREIRA peut subdéléguer sa signature aux assistants placés sous son autorité et dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Marseille, le 21 novembre 2024

Denis LAURETOU